



HAL
open science

Étude des modèles d'inclusion et des représentations des réfugiés syriens au Liban

Elsa Maarawi

► **To cite this version:**

Elsa Maarawi. Étude des modèles d'inclusion et des représentations des réfugiés syriens au Liban. Ifpo - Institut français du Proche-Orient; AFD - Agence Française de Développement. 2024. hal-04648554

HAL Id: hal-04648554

<https://hal.science/hal-04648554>

Submitted on 15 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

En partenariat
avec



Étude des modèles d'inclusion et des représentations des réfugiés syriens au Liban

*Chaire de Recherche sur les Environnements urbains au Proche-Orient
Institut Français du Proche-Orient (Ifpo)*

Par

Elsa Maarawi (Sociologue, chercheuse associée à l'Ifpo)

Janvier 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
RÉSUMÉ EXECUTIF	4
INTRODUCTION	8
DONNEES GENERALES	9
PARTIE I : LES SYRIENS AU LIBAN.....	12
A/ LA PRESENCE SYRIENNE AU LIBAN.....	12
B/ UN ACCUEIL RYTHME PAR LA TEMPORALITE DU CONFLIT SYRIEN.....	14
PARTIE II : DISCOURS ET PRISES DE POSITIONS SUR LA PRÉSENCE SYRIENNE AU LIBAN ..	17
A/ DES POSITIONS ARTICULEES AUTOUR DE LA RHETORIQUE DU RISQUE (ECONOMIQUE, DEMOGRAPHIQUE, SECURITAIRE).....	17
B/ LA REPRESENTATION DU PAUVRE PROFITEUR : LE BOUC-EMISSAIRE.....	18
C/ LA FIGURE DU REFUGIE SYRIEN VULNERABLE.....	20
PARTIE III : DES REPRÉSENTATIONS DÉCLINÉES AU NIVEAU LOCAL.....	21
A/ PRESENTATION DE L'ENQUETE	21
B/ FACTEURS D'INFLUENCE DES REPRESENTATIONS	22
CONCLUSION	28
ANNEXES	30
BIBLIOGRAPHIE	33
TABLE DES MATIÈRES	35

*Cette recherche a bénéficié d'un financement de l'Agence Française de Développement.
Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de son auteur.
Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD, de l'IFPO ni de leurs institutions partenaires.*

RÉSUMÉ EXECUTIF

Ce rapport répond étudie l'évolution des positions et représentations de la présence syrienne depuis 2011 par les Libanais.

Il s'appuie principalement sur des sources documentaires produites par des think-tank et des chercheurs travaillant sur la question migratoire, sur une revue de presse fournie par l'Ambassade de France à Beyrouth (Liban) et 18 entretiens semi-directifs réalisés dans trois localités libanaises (Fanar, Bar Elias et Tarchich), représentant un échantillon des positions politiques et communautaires existantes au Liban. Des entretiens ont également été réalisés avec des analystes politiques et des journalistes travaillant sur cette question.

1. Contexte de l'accueil et de la présence syrienne au Liban depuis 2011

- Cette présence est consécutive de la répression par le régime syrien du soulèvement populaire de 2011 et à sa transformation en conflit, tout d'abord interne, puis, régional (Hezbollah libanais, Turquie, etc.), et enfin international avec les interventions européennes et russes à partir de 2015.
- Ce conflit a provoqué des déplacements de population sans précédent dans la région, en Syrie (environ 13 millions de déplacés internes) et dans les pays limitrophes (environ 5,6 millions de réfugiés syriens).
- Ces déplacements ont tout d'abord été temporaires, puis pérennes à partir de l'entrée d'acteurs régionaux dans les combats.
- Au Liban, les migrations syriennes post-2011 ont suivi d'anciennes routes migratoires, liées au travail et à l'activité économique, encadrées par des accords bilatéraux, ainsi que par des relations familiales et tribales de part et d'autre de la frontière.
- Aujourd'hui, le nombre de Syriens présents au Liban reste approximatif dans les estimations fournies par les différentes agences, en raison de l'arrêt de l'enregistrement par le Haut-Commissariat-aux-Réfugiés (HCR) en 2015 sur demande du gouvernement libanais. Seuls les nouveaux nés et membres de familles mineurs sont officiellement comptabilisés. 800 000 Syriens sont officiellement enregistrés au bureau du HCR, les sources gouvernementales indiquent 1,5 million et certaines personnalités politiques parlent de 2 et parfois 3 millions. Le HCR continue cependant de répertorier les Syriens approchant l'agence et le Plan de Réponse à la Crise pour le Liban (LCRP) indique le chiffre de 1,5 million de Syriens ciblés par l'aide humanitaire.
- Cette présence a donné lieu à une réponse humanitaire d'ampleur, environ 13 milliards de dollars américains dépensés depuis 2011 dans le cadre de la réponse coordonnée par les Nations-Unies.
- Les Syriens enregistrés par le HCR sont répartis inégalement sur le territoire libanais : 40% vivent dans la plaine de la Bekaa. Ils sont majoritairement logés dans des appartements. 20% vivent dans des campements informels situés principalement dans le Nord et l'Est du pays.
- Malgré une présence qui dure, le *Memorandum of Understanding* (MoU) signé en 2003 avec le HCR, prenant en compte la non-reconnaissance par le Liban du statut de réfugié sur son sol, implique que les Syriens ne peuvent pas accéder aux droits associés à la protection internationale au Liban.

2. Trois principales phases de l'accueil

Trois principales phases de l'accueil des Syriens au Liban peuvent être distinguées en fonction de la rhétorique du gouvernement et des mesures administratives qui l'accompagnent :

- La 1ère phase, de 2011 à 2013, se caractérise par un élan humanitaire : les Syriens entrent sur le territoire selon les règles préexistantes au conflit et sont accueillis gracieusement par les Libanais des zones frontalières. L'absence de politique migratoire s'explique notamment par l'impossible consensus de la classe politique libanaise autour du conflit syrien. Certains partis politiques se déclarent officiellement pro-régime syrien alors que d'autres critiquent ouvertement la répression du soulèvement populaire.
- La 2ème phase, de 2013 à 2019, est marquée par un tournant sécuritaire. L'entrée du Hezbollah dans le conflit et la présence de groupes armés et de combattants sunnites des deux côtés de la frontière font évoluer la représentation des Syriens : de ceux qu'il faut aider à ceux qu'il faut chasser. Dans cette phase, les Syriens sont perçus comme une menace pour la sécurité et des couvre-feux sont mis en place par certaines municipalités. Cette évolution est liée à la peur du débordement du conflit sur le territoire libanais – par suite des batailles d'Ersal et de Tripoli en 2014, et les actions de groupes djihadistes libanais sur le territoire comme les différents attentats à Beyrouth et Tripoli entre 2012 et 2014.
- En 2013, le nombre de Syriens enregistrés par le HCR passe de 18 000 à 800 000. Cette augmentation reflète un changement dans la présence syrienne au Liban, qui devient alors permanente (les possibilités de rentrer en Syrie étant de plus en plus difficiles en raison des affrontements armés autour de Homs, dans la région de Damas et à Alep).
- En 2016, le Liban signe avec la délégation de l'Union européenne un plan appelé « The EU-Lebanon Compact », un outil de coopération entre le gouvernement libanais et l'Union européenne dans lequel l'aide à la réponse humanitaire, à la résilience de l'économie et la création d'emplois s'accompagne de mesures ayant pour but l'intégration partielle des Syriens au Liban, dans l'attente de leur retour¹. Cet accord est un échec, le Liban refusant l'insertion des Syriens sur le territoire libanais.
- La 3ème phase, à partir de 2019, fait suite au soulèvement de la population libanaise contre le gouvernement, puis à la crise économique et sanitaire. La question syrienne est reléguée au second plan, jusqu'à ce qu'elle soit ramenée sur le devant de la scène, dans un contexte de crise économique et sociale. C'est ainsi que les Syriens sont décrits comme profiteurs de l'aide internationale alors que les Libanais peinent à se nourrir et se soigner. Les questions de l'accès aux services et de la pression sur les ressources et infrastructures du pays sont mises en avant pour expliquer la crise, et les discours sur la nécessité de retour des Syriens vers la Syrie sont accentués.

¹ <https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/system/files/2018-12/lebanon-compact.pdf>

Résumé des phases identifiées :

<i>Phases :</i>	I. Humanitaire 2011-2013	II. Sécuritaire 2014-2018	III. Sociale 2019-2023
Nombre de Syriens enregistrés auprès du HCR	Avril 2012 : 18 000 2013 : 800 000	Avril 2014 : 1 million	2019 : 950 000 2023 : 790 000
Lois et mesures en cours pendant la période	MoU 2003 avec le HCR Déclaration de Baabda	Couvre-feu dans plusieurs municipalités Arrêt de l'enregistrement HCR ; Restrictions à l'entrée par la frontière terrestre. Nouvelles règles d'accès à la résidence	Réglementation de l'accès aux emplois ; Discours sur les retours forcés et mise en œuvre par l'Armée Libanaise.
Événements clés	Accueil des Syriens, quelques refoulements, réactions différenciées des municipalités	Bataille d'Ersal, affrontements à Tripoli ; Attentats à Tripoli et Beyrouth. Engagement du Hezbollah dans le conflit syrien ; Vagues de retours forcés dissimulés	Révolution libanaise, Crise covid, retours forcés annoncés et mis en œuvre officiellement.

3. Des représentations marquées par l'histoire de la construction étatique

Il serait possible de distinguer deux formes de comportements à l'égard de la présence syrienne. D'une part, le positionnement des dirigeants politiques s'articule autour de trois principaux enjeux, démographique, sécuritaire et humanitaire, et varie selon les confessions et le rapport au régime syrien. D'autre part, les représentations des Syriens par les Libanais varient en fonction de plusieurs critères : le rôle joué pendant la guerre civile libanaise et le vécu de l'occupation syrienne, la distance de la frontière et la proximité confessionnelle avec les Syriens, l'activité professionnelle et l'embauche de main d'œuvre syrienne, le vécu de la crise économique et la perception de l'aide humanitaire. Ces critères tendent à modifier les discours des personnes interrogées dans le cadre de cette recherche sur la présence syrienne au Liban :

- La représentation des Syriens par les Liban n'est pas homogène.

Cette représentation dépend de la confession, de la région d'habitation, de l'appartenance politique, de l'activité professionnelle et de la relation entretenue avec les Syriens.

- « Réfugié » ? « Déplacé » ? « Travailleurs » ? « Profiteurs » ? Les terminologies utilisées pour désigner les Syriens varient selon les régions et les acteurs

Ces terminologies sont liées au croisement de plusieurs facteurs (historiques, politiques et sociaux). Le mot réfugié n'est jamais utilisé. Quand le gouvernement et les documents humanitaires utilisent le terme « déplacé », les régions sunnites leur préfèrent le terme de « frères », ceux qui considèrent la présence syrienne de trop utilisent le qualificatif de « profiteurs de l'aide ». Enfin, dans les régions qui accueillent traditionnellement la main d'œuvre syrienne, ce sont des « travailleurs ». Dans tous les cas, la population syrienne est décrite comme un élément problématique pour le Liban.

- Les Syriennes, leurs enfants et le changement démographique

La présence des femmes syriennes et leurs enfants est relativement nouvelle, puisqu'avant 2011, les travailleurs syriens étaient en majorité des hommes (ce qui n'empêchait pas certaines familles d'être aussi présentes, comme dans le domaine de l'agriculture ou d'autres activités telles que le travail domestique). Par conséquent, cette nouvelle présence devient le synonyme

d'invasion démographique décriée par certains. Mais ce sont les femmes et les enfants qui sont surtout soutenus et ciblés par les programmes humanitaires, que ce soit par le soutien financier, ou la réinstallation (voir la catégorie « femme à risque » par exemple, qui priorise les femmes seules et avec enfants pour la réinstallation vers un pays tiers)

- Besoin de la main d'œuvre syrienne, pas des familles

Utiles pour certains, compétiteurs sur le marché du travail pour d'autres, les Syriens installés au Liban depuis 2011 sont perçus comme de trop : « La situation était mieux avant » quand les Syriens venaient travailler et repartaient ensuite, laissant leur famille en Syrie. Si certains grands entrepreneurs accueillent les familles et considèrent normal de les accueillir, d'autres s'en plaignent et parlent de danger démographique. Ce danger est mentionné dans certaines régions chrétiennes, et par des entrepreneurs libanais vivant une « concurrence déloyale » exercée par les Syriens dans les secteurs de l'artisanat et de l'industrie.

- Une aide humanitaire fragmentée, détachée de la réalité nationale

Les critiques vis-à-vis de la réponse humanitaire sont unanimes : celle-ci serait inadaptée ou injuste. Il y a une incompréhension liée au manque de transparence sur le fonctionnement de l'aide, perçue comme déconnectée de la réalité sociale et de la réalité de terrain. Les critiques se concentrent sur l'absence d'aide aux Libanais, pourtant touchés par la crise économique.

- L'impasse de la situation en Syrie laisse le Liban seul dans la recherche de solution

Les voies légales pour la réinstallation sont limitées, et la situation en Syrie ne permet pas de retours en masse. Les personnes interrogées refusent de porter la responsabilité de la présence syrienne.

INTRODUCTION

Objectif et méthodologie

Ce rapport a pour but de comprendre la situation actuelle des réfugiés syriens au Liban à la lumière des discours et des représentations de la population et des différents acteurs politiques et humanitaires qu'ils suscitent.

Il s'agit d'un état des lieux de la représentation des Syriens au Liban aujourd'hui, mettant en lumière ce qui se joue dans les discours publics développés. Ce rapport pointe notamment l'évolution des motifs discursifs ces dernières années, selon une brève chronologie mettant en avant des points d'inflexion autour de ces prises de parole. Il explique aussi les différences de perception entre les autorités et l'opinion publique au Liban concernant les réfugiés syriens.

Une méthodologie qualitative a été utilisée, procédant d'une revue des principaux rapports et recherches sur la question de la perception de la présence syrienne par les Libanais, en lien avec les actions du gouvernement et les enjeux humanitaires, et une revue du traitement par les médias libanais de la question syrienne ces deux dernières années (2022-2023) ; de la conduite d'entretiens avec des journalistes et analystes, et avec des Libanais dans trois municipalités libanaises choisies selon des critères de taille, de type de relations avec les Syriens et de confessions : Bar Elias, une municipalité proche de la frontière à majorité sunnite et minorité chrétienne, accueillant un nombre de Syriens supérieur à la population libanaise ; Tarchich, une municipalité du Mont Liban à majorité chrétienne maronite et minorité sunnite accueillant très peu de Syriens ; Fanar, une municipalité de la banlieue de Beyrouth comprenant une population chrétienne et chiïte, accueillant un nombre important de Syriens.

Plan du rapport

Le rapport est divisé en trois grandes parties. La première traite de l'évolution de la présence syrienne au Liban et de sa gestion par les pouvoirs publics. Elle s'appuie principalement sur la revue de littérature. La deuxième se concentre plus spécifiquement sur les discours et opinions concernant cette présence depuis 2011. Elle utilise les sources citées dans les médias, les documents produits par les acteurs de l'humanitaire et les informations récoltées au cours d'entretiens avec des journalistes et analystes. Enfin, la troisième partie dresse un panorama de la situation actuelle, mettant en avant les principaux enjeux liés à la présence syrienne au Liban en lien avec les discours d'habitants des trois municipalités libanaises. Elle repose principalement sur les entretiens menés dans ces municipalités.

Limitations

Ce rapport ne prétend pas à l'exhaustivité ni à une image complète de la position libanaise sur la présence syrienne au Liban. Le temps imparti (30 jours) limite la recherche à certaines parties du Liban, à certaines catégories de population ainsi qu'à certains secteurs sociaux et économiques. Aussi, l'absence de réponse des organisations internationales contactées n'a pas permis de recueillir leur point de vue.

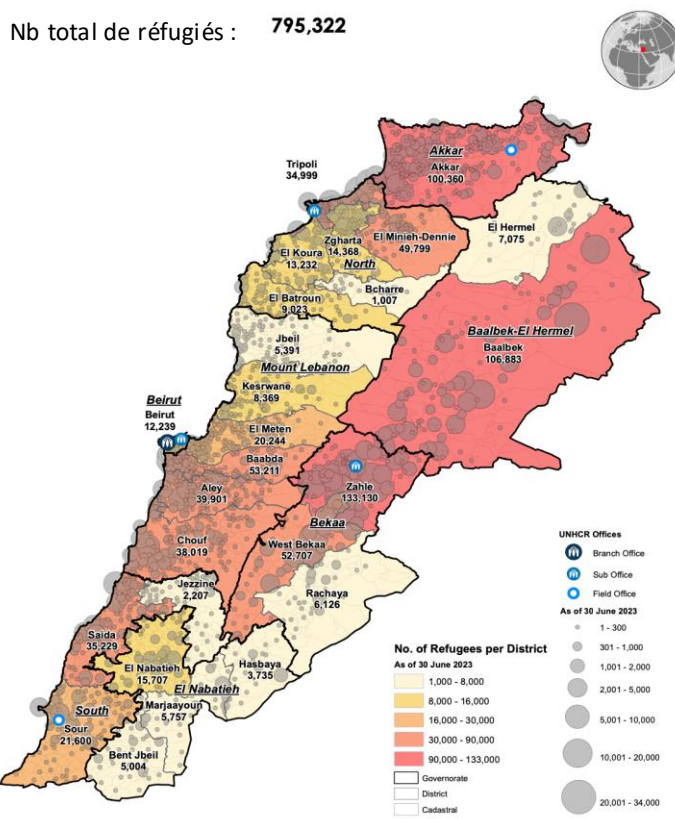
Données générales

Éléments démographiques

Population

Le Liban compte officiellement 4 millions d'habitants, bien que ce chiffre soit sujet à critique (Verdeil et Dewailly 2016) : il ne comprend pas les réfugiés palestiniens (environ 500 000 selon l'UNRWA, dont environ 30 000 Palestiniens de Syrie) et les réfugiés syriens. Le chiffre de ces derniers ne fait pas l'objet d'un décompte officiel. Sur demande du ministère des Affaires sociales libanais, le Haut-Commissariat-aux-Réfugiés des Nations Unies (HCR) a arrêté l'enregistrement des Syriens approchant l'agence après janvier 2015. Si le nombre communiqué sur le site de l'agence onusienne est d'environ 800 000 (ce chiffre comprend les Syriens enregistrés avant 2015 et leurs enfants nés ou arrivés après cette date) elle reprend également le chiffre d'un million et demi, utilisé par le gouvernement².

Nombre de réfugiés
syriens par district
Le 30 juin 2023



Source : UNHCR (5 octobre 2023)

Enfants et jeunes syriens au Liban

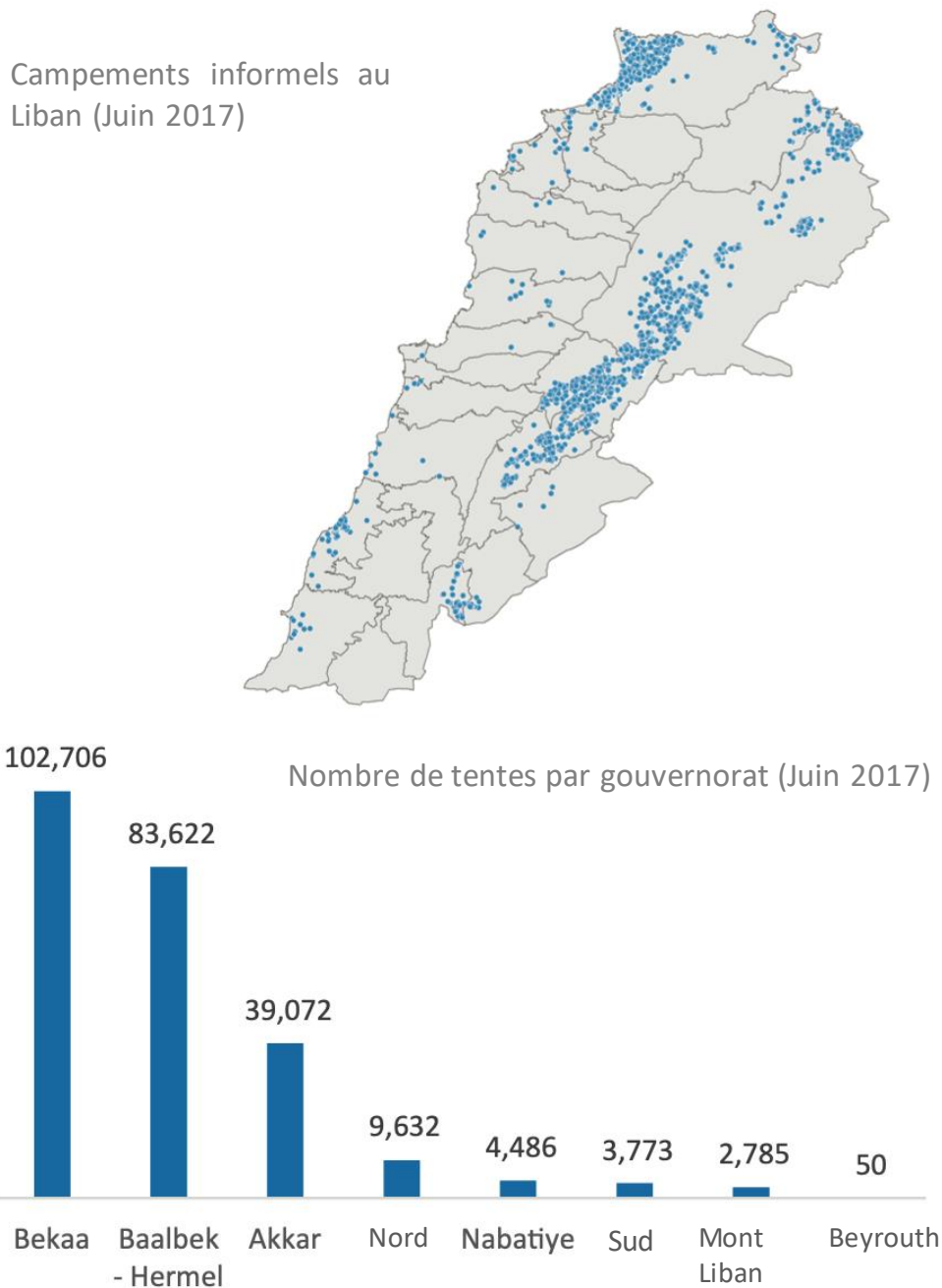
En 2021, environ 40 000 naissances syriennes (et 60 000 naissances libanaises) ont été enregistrées par le ministère de la Santé libanais. D'après les chiffres publiés par le HCR en décembre 2022, le Liban accueille environ 500 000 enfants et jeunes syriens en âge d'aller à l'école (de 3 à 24 ans). D'après l'enquête Vasyr de 2022³, 30% des enfants syriens en âge d'aller à l'école (de 6 à 17 ans) n'y sont jamais allés et seulement 11% des jeunes interrogés (de 15 à 24 ans) étaient inscrits dans un établissement scolaire. D'après la même enquête, 37% des jeunes syriens (de 15 à 24 ans) n'étaient ni employés, ni inscrits dans un établissement scolaire ou à une formation.

² <https://www.unhcr.org/lb/at-a-glanc>

³ <https://reliefweb.int/report/lebanon/vasyr-2022-vulnerability-assessment-syrian-refugees-lebanon>

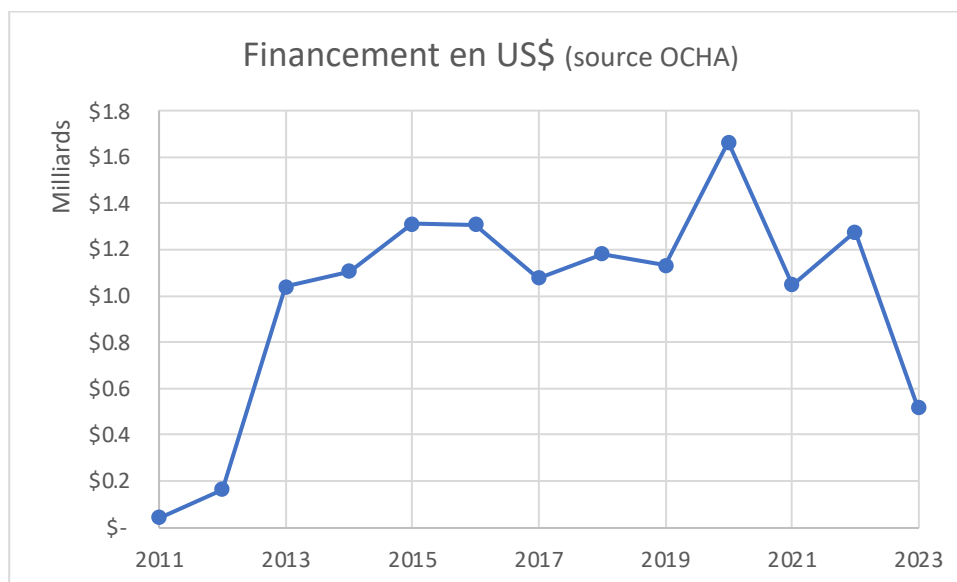
Répartition des Syriens sur le territoire libanais

D'après les sources onusiennes, environ 20% des Syriens présents au Liban résident dans des campements informels répartis principalement dans les régions Nord et Est du pays (comme montré sur la carte ci-dessous). La majorité vit dans des appartements, des logements collectifs ou des abris de fortune (garages, bâtiments en construction...).

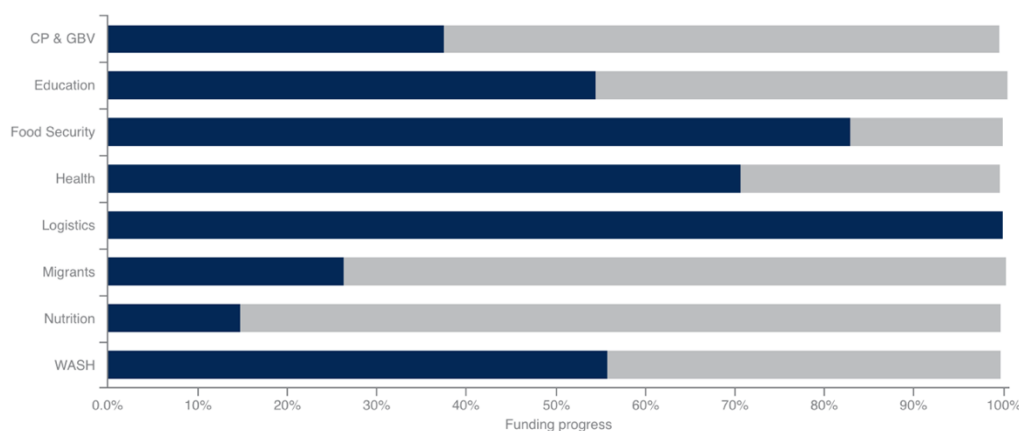


Réponse humanitaire

Depuis le début de la « crise syrienne », environ 13 milliards de dollars américains (US\$) ont été dépensés pour répondre aux besoins identifiés des Syriens au Liban (sécurité alimentaire, éducation, santé, hygiène, logement, protection) via les agences onusiennes présentes au Liban (principalement le PAM, le HCR et UNICEF)⁴.



L'aide est répartie entre différents domaines d'intervention. Les secteurs de la sécurité alimentaire et de la santé sont les principaux bénéficiaires de cette aide (ces secteurs ont reçu respectivement 130 et 80 millions de dollars américains en 2022 contre 14 pour le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) et 27 pour la protection des femmes et des enfants (CP & GBV⁵))⁶. Les bénéficiaires de ces aides sont les populations syriennes et les populations libanaises dites vulnérables. D'après le Plan de Réponse à la Crise pour le Liban (LCRP), le nombre de bénéficiaires des aides reçues est de 1,5 million de Syriens et 1,5 million de Libanais vulnérables. Il est important de noter que les aides reçues ne passent pas toujours par le LCRP, et que d'autres types d'aides *ad hoc*, ou destinées à la population libanaise sont attribuées par d'autres biais.



⁴ Source : [OCHA Financial Tracking Service \(FTS\)](#)

⁵ Protection de l'enfance (child protection) et violences basées sur le genre (gender-based violence)

⁶ Ibid.

PARTIE I : LES SYRIENS AU LIBAN

A/ La présence syrienne au Liban

a) Transformation d'une présence ancienne

Depuis 2011, plus de 6 millions de Syriens ont quitté leur pays et ont trouvé refuge dans les pays limitrophes et au-delà. Le Liban accueillerait entre 1 et 2 millions de ces personnes⁷ bien que n'ayant pas signé la Convention de Genève sur la protection internationale des réfugiés⁸.

Leur présence sur le territoire est liée à l'histoire commune des deux pays. Certaines familles habitent de part et d'autre de la frontière et de nombreux travailleurs syriens saisonniers avaient l'habitude de s'installer temporairement dans le pays, fournissant la main d'œuvre dans la construction, l'agriculture ou l'artisanat (Chalcraft 2009). Certains entrepreneurs et commerçants avaient également l'habitude de se rendre dans le pays du Cèdre et d'autres y étaient définitivement installés, bien que plus rarement. En l'absence de statistiques officielles, la présence syrienne pré-2011 est difficile à évaluer. Des chercheurs l'estime à environ 300 000 ou 400 000 personnes (Longuenesse 2015). D'autres sources indiquent que ce nombre pouvait atteindre le double selon les périodes, considérant les travailleurs saisonniers dans les secteurs de l'agriculture et de la construction (USIP 2006).⁹

Les migrations faisant suite au conflit de 2011 ont, pour une part, suivi ces anciennes routes migratoires, alors que d'autres sont tout à fait nouvelles dans ce contexte. Malgré la diversité de la présence syrienne au Liban (entrepreneurs et commerçants, travailleurs agricoles, artistes, professions intermédiaires, etc.) les projecteurs sont mis sur les classes paupérisées installées dans les régions rurales et plus particulièrement dans les campements informels. Ces campements logeraient environ 20% de la population syrienne au Liban – recoupant la proportion ordinaire des migrants en camps dans des situations similaires (Jordanie par exemple) – principalement dans la plaine de la Bekaa et le Akkar (HCR)

Suite à ces déplacements, de nombreuses organisations internationales humanitaires ont déployé des équipes pour participer à la gestion de cette présence, financées par les bailleurs de fonds occidentaux et ceux des pays de la péninsule arabique¹⁰.

b) Un cadre légal évoluant au gré des circonstances du conflit

Suite à l'indépendance du Liban (1943) puis de la Syrie (1946), les relations entre les deux pays restent marquées par de forts liens, qu'ils soient sociaux, politiques ou économiques.

⁷ Le nombre de réfugiés syriens au Liban n'est plus connu à partir de 2015, les chiffres sont approximatifs : le HCR recense environ 800 000 ce qui correspond à tous les Syriens enregistrés avant 2015 et les membres de leur famille, moins les réinstallées et retournés. Le gouvernement libanais donne quant à lui le chiffre de 1,5 million selon le « Lebanon Crisis Response Plan LCRP 2017-2020 », des personnalités politiques parlent quelquefois de 2 millions.

⁸ La Convention de Genève de 1951 définit un réfugié comme « une personne qui a fui son pays craignant avec raison d'être persécutée du fait de cinq raisons : sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social ou ses opinions politiques. Le principe fondamental de cette Convention est « le non-refoulement, selon lequel un réfugié ne devrait pas être renvoyé dans un pays où sa vie ou sa liberté sont gravement menacées » (site internet du HCR)

⁹ Par exemple, un rapport relève que les syndicats des constructeurs libanais déclaraient un secteur de la construction employant 350 000 Syriens avant 2011 (UNDP, 2016)

¹⁰ Par exemple, d'après les relevés d'OCHA, le Qatar a donné environ 74 millions de dollar au Liban entre 2011 et 2022. Ce chiffre pourrait être bien supérieur en considérant les aides qui transitent en dehors des canaux des Nations-Unies (Facon 2023)

Elisabeth Picard parle de « formation inachevée de deux États-Nations » (Picard 2016). Par exemple, jusqu'en 1949, ils appartiennent à la même unité douanière.

La Loi de 1962 sur les conditions d'accès des étrangers au territoire libanais^{11,12} et une série d'accords bilatéraux (C.L.D.H. 2013) montrent des territoires aux frontières relativement ouvertes, permettant aux Syriens d'obtenir des permis de séjour de six mois, sur simple présentation de leur carte d'identité.

Les relations entre les deux États se compliquent pendant la guerre civile libanaise, lorsque l'armée syrienne occupe le pays jusqu'en 2005. Même si ces relations restent tendues, la main d'œuvre syrienne continue de servir dans les entreprises libanaises, avec quelques variations après 2005 (Chalcraft 2009)

Le conflit syrien bouleverse ces rapports. Dès 2014, des réactions localisées et une division de la classe politique libanaise débouchent sur de nouvelles règles d'entrée sur le territoire libanais. La Sûreté générale libanaise définit une liste de catégories permettant aux Syriens de passer la frontière¹³. Cette liste limite l'entrée des personnes qui n'ont aucun statut (familial, professionnel, de résidence, de propriété ...) au Liban, ce qui restreint fortement l'accès des personnes fuyant la Syrie pour des raisons humanitaires. Dès 2015, les règles d'accession à un permis de séjour sont durcies : l'accès à un permis de résidence payant est conditionné à l'obtention d'un certificat d'enregistrement avec le HCR ou un permis de travail dans le cadre du système de la kafala¹⁴.

En parallèle, le gouvernement libanais demande au HCR d'arrêter les enregistrements à partir de janvier 2015, ce qui complique d'autant plus l'obtention de permis de séjour pour les Syriens. D'après le Norwegian Refugee Council (NRC), 80% des Syriens au Liban n'ont pas de permis de résidence¹⁵. Le HCR continue de répertorier les Syriens arrivés après 2015, mais seulement à titre officieux.

La position du gouvernement libanais s'explique notamment par les relations qu'il entretient avec le régime syrien. Ainsi, n'ayant pas signé la Convention de 1951, il ne reconnaît pas l'existence de réfugiés, mais bien de « frères arabes », ou « déplacés », statuts ne donnant pas accès à des droits spécifiques. Cette position a d'ailleurs été appliquée aux Palestiniens fuyant la Nakba en 1948 et la Naksa en 1967 vers le Liban. Ce refus s'explique par plusieurs éléments (Janmyr 2017) : d'une part, le gouvernement ne souhaite pas l'installation permanente de réfugiés sur son sol. Cela est indiqué dans la loi de 1962 et dans l'accord (MoU) signé avec le HCR en 2003 qui définit le Liban comme pays de transit, et non comme pays d'asile (Kagan 2011). De plus, il ne veut pas créer de problèmes politiques avec ses voisins arabes en reconnaissant comme réfugiés des personnes fuyant le régime syrien¹⁶.

¹¹ [Loi numéro 5 du 10 juillet 1962](#)

¹² "لا يجوز مغادرة الاراضي اللبنانية الا عن طريق مراكز الامن العام
يوضع بمرسوم يتخذ في مجلس الوزراء بناء على اقتراح وزير الداخلية نظام خاص من اجل تسهيل وضبط تنقلات سكان
القرى المتاخمة للحدود اللبنانية السورية في نطاق يحدد في المرسوم نفسه"

¹³ La liste est publiée sur le site du ministère de l'Intérieur : <https://general-security.gov.lb/ar/posts/33>

¹⁴ « C'est-à-dire l'obligation de trouver un mandataire libanais avant de solliciter un titre de séjour. Le mandataire se porte garant auprès des autorités en échange d'une rétribution. » (El Khoury-Tannous et al, 2018)

¹⁵ <https://www.nrc.no/countries/middle-east/lebanon/>

¹⁶ Alors que la délégation de la gestion des réfugiés au HCR a plusieurs avantages (économique, logistique, financier...), le fait que de nombreux États refusent d'appliquer la Convention de 1951 questionne la pertinence même de cette Convention.

B/ Un accueil rythmé par la temporalité du conflit syrien

L'arrivée des Syriens au Liban s'est faite en plusieurs vagues. En 2011, quelques milliers de réfugiés entrent au Liban et s'installent principalement dans le Akkar, proche de la frontière avec la Syrie, chez des membres de leur famille, puis à partir du printemps 2012, dans la plaine de la Bekaa, région également frontalière avec la Syrie (Hassine 2016 et Naufal 2011).

Au cours des années 2012 et 2013, alors que des segments de l'opposition au régime syrien se militarisent (Pierret 2012), des milliers de nouveaux arrivants traversent la frontière libanaise. Contrairement aux précédents, ils ne font plus d'allers-retours en Syrie et leur installation devient quasi-permanente (Hassine *ibid.*). Ces personnes ont trouvé refuge dans toutes les régions du Liban.

Les lieux de refuge ont été déterminés par plusieurs facteurs :

- sociaux : selon les liens avec des membres de la famille proche ou élargie, ou des connaissances déjà présentes au Liban (comme c'est le cas des Palestiniens Syriens qui se sont installés dans les camps palestiniens (Doraï 2015) ou des travailleurs syriens qui étaient déjà au Liban avant 2011 et qui ont développé des réseaux interpersonnels),
- économiques : les classes supérieures se sont installées à Beyrouth, les classes moyennes dans les autres villes ou à la périphérie des grandes villes, les classes populaires dans les campagnes du Akkar, de la Bekaa et du Sud-Liban, dans des tentes ou des immeubles en construction, (Lahoud-Tatar 2019)
- géographiques : en raison de la facilité de passage par les frontières poreuses libanaises. (Knudsen 2013)

L'accueil des Libanais a varié dans le temps et dans l'espace. Il peut être résumé à trois grandes phases, tout en gardant à l'esprit les différences en fonction des régions et des communautés d'appartenance politico-religieuse.

a) Phase 1 : 2011-2013 : arguments humanitaires (Turbay 2015) : les portes ouvertes

Dans un premier temps, le gouvernement libanais ne réagit pas aux afflux de plus en plus denses de Syriens sur le territoire libanais. Cette position peut être expliquée d'une part en raison de l'expérience des camps palestiniens installés depuis les années 1950, ce qui pousse l'État libanais à refuser l'implantation de camps officiels pour les réfugiés syriens, par peur de les voir transformés en installations durables. D'autre part, en raison d'une division de la classe politique libanaise entre pro-accueil/anti-régime syrien, et anti-accueil/soutien à ce même régime. L'accueil des Syriens devient un enjeu politique : un risque sécuritaire qu'il faut éliminer pour certains, ou des réfugiés qu'il faut aider pour d'autres. Pour ces derniers, il est question d'accueillir les Syriens comme eux-mêmes l'avaient fait avec les Libanais fuyant la guerre de 2006 (Geisser 2013) et de soutenir la révolte populaire syrienne contre le régime de Damas.

En 2012 le président libanais Michel Sleiman tente de résoudre cet enjeu politique en convoquant autour de la même table les tenants de ces deux d'approches – accueillir et aider versus éliminer pour sécuriser. En résulte la Déclaration de Baabda du 12 juin 2012, reprise par le Conseil de Sécurité de l'ONU¹⁷ : un compromis – appelé politique de « dissociation » – entre les partis politiques libanais destiné à préserver le Liban de toute ingérence dans le conflit syrien. Cette position est parfois attribuée à l'ambiguïté institutionnelle préexistante à la crise

¹⁷ <https://press.un.org/fr/2015/cs11824.doc.htm>

syrienne permettant le maintien des Syriens dans une informalité nécessaire et acceptée (Nassar et Stel 2019).

Au niveau sociétal, ce positionnement du gouvernement libanais face à l'arrivée des Syriens appelle à un regain de solidarité de la population libanaise, surtout dans les régions excentrées. Cette solidarité est liée à des similarités sociales (classes paupérisées) mais aussi familiales (proche géographiquement partageant les mêmes caractéristiques culturelles) (Geisser ibid.). Ce sont les Libanais du Nord qui accueillent largement les Syriens : autour de 90% des Syriens dans la région de Wadi Khaled ont été logés par des familles libanaises, 70% dans les régions d'Aarsal et Baalbek, contre 14% dans la Bekaa-Ouest en avril 2012 (Naufal ibid.).

Mais la persistance du conflit, l'absence de perspectives sur le court-terme et le débordement des affrontements sur le territoire libanais modifient alors ce statu quo.

b) Phase 2 : 2014-2018 : arguments sécuritaires (Turbay 2015) : le danger djihadiste et la menace du conflit confessionnel.

Assez rapidement, les tensions entre les différentes forces politiques sont exacerbées par le conflit syrien qui déborde sur le territoire libanais. Ce sont les oppositions entre les forces politiques sunnite et chiïte qui vont rythmer la vie politique et sécuritaire libanaise : ces oppositions provoquent une série d'affrontements et d'attaques sur le territoire libanais, des attentats, l'enlèvement de soldats libanais, des heurts dans plusieurs villes du pays dont Tripoli et Aarsal. (Salloukh 2017)

Cette situation, directement liée au conflit syrien et à ses effets sur les dynamiques sociopolitiques libanaises, a une influence directe sur l'opinion publique libanaise face à la présence syrienne. Cette dernière est alors vue comme dangereuse et menaçante pour l'équilibre politique.

À partir d'avril 2014, des restrictions de mouvements à l'encontre des Syriens se multiplient dans des dizaines de municipalités libanaises¹⁸. Puis les contrôles de la frontière syrienne sont renforcés : en mai 2015, une circulaire de la Direction générale de la sûreté générale du ministère de l'Intérieur et des municipalités limite l'entrée des Syriens sur le territoire libanais. Les Syriens sont de plus en plus perçus comme une menace, assimilés aux combattants djihadistes sunnites opérant sur le territoire libanais.

Le nombre de réfugiés syriens enregistrés auprès du HCR atteint le million en avril 2014. Pour répondre à cette présence qui est estimée à 25% de la population libanaise, le gouvernement libanais, en proie à des luttes de pouvoir internes et des problèmes économiques, ne met pas tout de suite en place de plan de crise, laissant aux organisations d'aide internationales la gestion de cette population. Cette « politique de non-politique » a pour conséquence la délégation de l'action humanitaire aux ONG et institutions locales (municipalités) tout en permettant l'application de politiques informelles comme l'éviction de campements informels (Nassar et Stel ibid.). L'organisation et la distribution de l'aide ne sont pas sans créer de tensions. En effet, l'absence de coordination par le gouvernement libanais laisse libre court aux acteurs internationaux, opérant suivant un agenda défini à l'étranger. L'absence de liens entre l'aide humanitaire et les acteurs locaux crée des incompréhensions et des résistances à la présence syrienne, notamment dans les régions accueillant le plus de réfugiés. (Shibli 2014)

¹⁸ voir par exemple : <https://www.hrw.org/news/2014/10/03/lebanon-least-45-local-curfews-imposed-syrian-refugees>

c) Phase 3 : 2019-2023 : arguments sociaux : La pression sur les services et les infrastructures

D'après la Banque mondiale, le Liban vit une crise à plusieurs volets, la plus dévastatrice de son histoire moderne. Cette crise économique et financière qui a débuté en octobre 2019 a été exacerbée par le double impact économique de la pandémie de COVID-19 et par l'explosion du port de Beyrouth en août 2020¹⁹.

Cette situation provoque dans un premier temps le détournement du regard des Syriens, alors dirigé vers la classe politique. Des manifestations d'ampleur sont organisées, réunissant un large éventail de la société libanaise. Mais rapidement, notamment avec la crise du COVID-19 et l'essoufflement du mouvement, les Syriens reviennent sur le devant de la scène. À partir de mars 2020, les restrictions de mouvement à leur encontre se durcissent²⁰. Ils sont accusés de transmettre le COVID-19 et autres maladies, comme le choléra lors de l'épidémie qui frappe le Liban en 2022. Dans l'impasse face à cette crise multiple qui dure, la figure du Syrien comme bouc émissaire devient une solution rhétorique pour la classe politique. (Lahoud-Tatar 2019)

Même si des déportations sont documentées dès 2011, les retours forcés augmentent drastiquement à cette période. Des organisations de la société civile dénoncent des opérations de renvois (forcés mais dissimulés) vers la Syrie, menées par les forces armées libanaises²¹. En juillet 2022, le gouvernement libanais déclarait qu'il voulait reprendre sa politique de « retours volontaires » et rapatrier quinze mille Syriens par mois. (Doraï 2023)

Cependant, cette politique, difficile à mettre en œuvre, fait surtout l'objet de déclarations plutôt que d'une véritable action. La rhétorique des Syriens coupables des maux du Liban et les retours forcés font aussi partie d'un appel au retour des relations diplomatiques avec Damas (comme le montre notamment le choix du candidat Frangié pour la présidence par une partie de la classe politique).

¹⁹ <https://www.worldbank.org/en/country/lebanon/overview>

²⁰ <https://www.hrw.org/news/2020/04/02/lebanon-refugees-risk-covid-19-response>

²¹ <https://www.hrw.org/fr/news/2023/05/11/liban-mettre-fin-aux-expulsions-sommaires-de-refugies-syriens>

PARTIE II : DISCOURS ET PRISES DE POSITIONS SUR LA PRÉSENCE SYRIENNE AU LIBAN

A/ Des positions articulées autour de la rhétorique du risque (économique, démographique, sécuritaire)

La position des partis politiques correspond à l'histoire de leur développement depuis la formation du Liban et la guerre civile libanaise. Elle est directement liée à leur relation avec le régime syrien et leur position sur l'occupation syrienne.

Alors que la crise économique continue de produire des effets sur les ressources financières des ménages libanais, la question de la présence syrienne au Liban est de plus en plus sensible : aucun acteur de la classe politique libanaise ne soutient leur maintien sur le territoire et les discours se font écho d'une situation économique désastreuse, pour laquelle les Syriens sont un instrument intéressant. Ils permettent de détourner la responsabilité de la crise sur leur présence, en utilisant des discours discriminatoires fondés sur l'appartenance de classe.

Si les discours soutiennent tous le retour vers la Syrie ou la réinstallation des Syriens ailleurs qu'au Liban, les arguments mobilisés sont différents en fonction des partis politiques.

Souvent, les partis politiques chrétiens, ou les personnalités chrétiennes insistent sur le risque du changement démographique lié à cette présence (les Syriens présents au Liban étant majoritairement sunnites) tout comme c'était le cas avec l'arrivée des Palestiniens dans les années 1950.

Par exemple, « abordant le thème des déplacés syriens lors d'une visite à Sidney en Australie, Samir Geagea a affirmé que le Liban ne pouvait pas ne pas accueillir les déplacés syriens, en 2011, au début du conflit en Syrie, mais que sept ans plus tard « les choses ont changé » et que « des facteurs sécuritaires, sociaux et démographiques » ont commencé à revêtir une plus grande importance »²²

Les partis politiques chiïtes (Amal et Hezbollah) insistent sur la nécessité de rétablir les relations diplomatiques avec Damas, et l'expulsion des Syriens est soutenue dans ce cadre, pour entretenir de bonnes relations avec le voisin, et lutter contre la présence djihadiste sunnite au Liban²³. Quant aux personnalités des partis politiques sunnites, le discours est partagé. Traditionnellement anti-régime syrien et partageant de nombreux traits culturels et sociaux avec ces mêmes Syriens, la critique de la présence syrienne dans les régions pauvres sunnites permet de détourner le regard des véritables raisons de la crise économique et sociale que traverse le Liban actuellement²⁴.

Naguib Mikati a déclaré lors de la cérémonie de lancement du 'Plan de réponse à la crise au Liban 2022-2023' : « J'appelle la communauté internationale à aider le Liban pour rapatrier les déplacés syriens, sans quoi le Liban adoptera une position qui n'est pas

²² Revue de presse ambassade 16/10/2017

²³ Entretien avec une analyste politique d'un journal en ligne le 23 août 2023

²⁴ Idem.

souhaitable pour les pays occidentaux, à savoir l'expulsion des Syriens du pays à travers l'application rigoureuse des lois libanaises²⁵».

Les questions de la présence syrienne au Liban et de leur retour en Syrie sont souvent citées concernant le choix du candidat à l'élection présidentielle. Nabih Berri parle de l'importance de la position du président sur cette question ; Sleiman Frangié est également interrogé sur sa position par rapport au retour ; les partis chiites veulent le rétablissement des relations avec Damas²⁶ et le retour des réfugiés dans ce cadre.

B/ La représentation du pauvre profiteur : le bouc-émissaire.

Les Syriens deviennent les bouc-émissaires pour les problèmes économiques et sociaux²⁷ : ils font pression sur l'eau, l'électricité, le pain. La représentation du Syrien mangeur de pain a également été utilisée en Turquie pour critiquer la présence syrienne (Poyraz, à paraître)

En juin 2022, le ministre des Affaires étrangères, Abdallah Bou Habib, a déclaré que le Liban ne pouvait plus supporter la présence des réfugiés syriens sur son sol. « Ils ne sont pas des réfugiés politiques, mais des réfugiés économiques, et le régime syrien est prêt à accepter leur retour », a-t-il ajouté. Il a ensuite reproché à l'UE de n'avoir aucune feuille de route visant à régler ce problème, demandant aux organisations internationales de ne plus déboursier des aides financières destinées aux réfugiés au Liban, et de leur accorder ces aides en argent liquide une fois qu'ils seront rapatriés²⁸.

Les principales idées reçues :

⇒ Avec les aides des organisations internationales, les Syriens gagnent plus que les Libanais

Le gouverneur de la région de Baalbek-Hermel Bachir Khodr, dans une vidéo publiée sur son compte Twitter, indique que pour son poste de gouverneur, soit le plus haut au sein de l'administration territoriale, il gagne un salaire mensuel « plus bas que celui d'un déplacé syrien ».

« Il ne manquerait plus que je vende mon rein pour pouvoir continuer à travailler », lance le gouverneur. « Nous ne sommes pas racistes et nous n'opprimons personne, je le répète, nous sommes un même peuple dans deux pays. Mais pas un même peuple dans un seul pays », a-t-il ajouté²⁹.

⇒ Les Syriens prennent le travail des Libanais

²⁵ Revue de presse ambassade 21/06/2022

²⁶ Revue de presse ambassade

²⁷ « Les réfugiés syriens : boucs émissaires de la crise libanaise ? », Alameddine dans L'Orient-le-Jour 11/05/2023

²⁸ Revue de presse ambassade 7/06/2022

²⁹ Revue de presse ambassade 22/03/2023 (source : OLI)

En 2019, le ministère du Travail prend un décret qui oblige les étrangers à obtenir un permis de travail. Cette même année, des commerces ouverts par des Syriens ou employant des Syriens informellement sont fermés par des inspecteurs du ministère de l'Économie³⁰. Cette mesure est qualifiée de discriminatoire par plusieurs organisations de la société civile alors que la majorité des Syriens travaillent sans permis de travail³¹. Elle provoque également de nombreuses protestations parmi la population palestinienne qui la perçoit également comme discriminatoire à leur encontre alors qu'ils sont présents sur le territoire libanais depuis plusieurs décennies³².

D'autres initiatives politiques portent sur le thème de l'emploi, comme par exemple une réunion convoquée par le gouverneur de Baalbek-Hermet (suscité), pour dénoncer « la concurrence déloyale des travailleurs syriens envers les travailleurs libanais »³³, ou encore la campagne nationale pour libérer le Liban de « l'occupation démographique syrienne » lancée par le parti des travailleurs libanais, dirigé par Maroun Khoully, maronite. Cette campagne donne lieu à plusieurs rassemblements pour demander l'organisation de la présence syrienne sur le marché du travail, l'application des lois relatives à la main d'œuvre étrangère et le retour des Syriens vers la Syrie.

⇒ Les Syriens commettent plus de crimes que les Libanais et perturbent la paix sociale

L'ancien ministre de l'Intérieur, Bassam Maoulaoui déclarait que « les Syriens commettent plus de 30 % des crimes au Liban. Cela nécessite de la solidarité pour protéger notre pays, son image et son identité »³⁴.

En réalité, 30% des détenus sont Syriens³⁵, sachant que 80% de la population carcérale est en attente d'un procès³⁶. Cette déclaration peut être rapprochée des couvre-feux imposés aux Syriens par certaines municipalités sous le prétexte du présumé danger que ces derniers représentent³⁷.

Au-delà de simples couvre-feux, des expulsions de masse sont aussi mises en œuvre dans le cadre d'une collaboration entre autorités, populations locales, et forces de sécurité. Ces expulsions, réalisées dans la violence, concernent le plus souvent des campements informels³⁸.

³⁰ [Libnanews, 31/05/2019](#)

³¹ [Le Monde, 01/08/2019](#)

³² [Legal agenda, 1/08/2019](#)

³³ [Ici Beyrouth, 31/03/2023](#)

³⁴ L'Orient Le Jour, 5/10/2023

³⁵ [LBC group, 04/05/2023](#)

³⁶ [HRW, 23/08/2023](#)

³⁷ [HRW 11/05/2023](#)

³⁸ Par exemple, le cas de la destruction d'un campement dans la région de Dayr al-Ahmar a été documenté par Emma Aubin-Boltansky et Leila Vignal (Communication congrès AFEA 2023, atelier #11) ; « Plusieurs centaines de déplacés syriens ont été forcés hier de quitter un camp de fortune situé à proximité de Deir el-Ahmar, dans le nord de la Békaa, au lendemain d'une violente altercation avec une équipe de la Défense civile venue éteindre un incendie à l'intérieur du camp » Revue de presse ambassade 7/06/2019

C/ La figure du réfugié syrien vulnérable

En dehors des représentations véhiculées par des membres de la classe politique libanaise, une autre figure du Syrien a été mise en avant par les organisations internationales : celle du Syrien vulnérable, dans le besoin, qu'il faut aider.

Le LCRP s'appuie sur une étude annuelle, le VASyR, réalisée en 2022, qui indique que 90% des familles de déplacés syriens requièrent l'assistance pour assurer leurs besoins de survie de base³⁹.

Dans cette perspective, un regard particulier est porté sur les femmes et les filles, sujettes aux risques de violences fondées sur leur genre. Selon le même document, ces dernières sont moins intégrées sur le marché du travail que les hommes, sont plus susceptibles de signaler des symptômes de stress et de d'anxiété par rapport aux hommes, et ont un accès plus limité aux permis de séjour que ces derniers.⁴⁰

Les enfants sont aussi inclus dans ces représentations. Dans le cadre d'un programme coordonné par l'UNICEF pour lutter contre le phénomène de « *Lost generation* - une génération d'enfants hors de l'école », l'agence onusienne finance la distribution d'argent aux familles qui envoient leurs enfants à l'école, pour compenser le coût du transport et dissuader le travail des enfants⁴¹.

Face à cela, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'hésite pas à conditionner l'accès à l'école des élèves syriens à l'obtention d'aides financières internationales pour le Liban, comme en janvier 2023.

« Le ministre Halabi fait de son mieux. Car les caisses de l'État sont vides. Et la communauté internationale refuse de soutenir les autorités libanaises en l'absence des réformes attendues par le Fonds monétaire international. Cette mesure est le seul moyen d'encourager la communauté internationale à se mobiliser pour les élèves du secteur public qui n'ont jusque-là bénéficié que de deux mois d'enseignement⁴² ».

³⁹ "Findings from the 2022 Vulnerability Assessment of Syrian Refugees (VASyR) show that among displaced Syrians, 90 per cent of families need assistance to meet their basic survival needs" LCRP 2023

⁴⁰ "Like previous years, the unemployment rate for women stood at 32.7 per cent, 4 percentage points higher than the unemployment rate for men at 28.4 per cent." "Women are more likely to report symptoms of stress and anxiety compared to men" "In 2022, legal residency rates have remained low, with just 17 per cent of displaced Syrians and 49 per cent of Palestinian refugees from Syria obtaining legal residency, [...] Rates are lowest for women, youth and adolescent girls, therefore limiting the freedom of movement and affecting women's ability to apply for jobs." (LCRP 2023)

⁴¹ <https://www.unicef-irc.org/publications/955-no-lost-generation-supporting-school-participation-of-displaced-syrian-children-in.html>

⁴² Revue de presse ambassade 11/01/2023

PARTIE III : DES REPRÉSENTATIONS DÉCLINÉES AU NIVEAU LOCAL⁴³

En mai 2013, le centre de recherche norvégien FAFO a réalisé un sondage d'opinion nationale sur les Syriens au Liban (Christophersen et al. FAFO paper 2013). Sur un échantillon de 900 répondants issus de diverses régions et sectes du pays, le sondage indique une méfiance toutefois relative de la population libanaise vis-à-vis de la présence syrienne au Liban. Accompagné d'une enquête dans un village à prédominance sunnite du nord du pays, le rapport met en évidence une ambiguïté de l'attitude des Libanais envers les Syriens : ces derniers ont largement accueilli les Syriens fuyant les combats, mais considèrent qu'ils bénéficient d'un traitement préférentiel, ce qui conduit à un certain ressentiment (Christophersen et al. FAFO report 2013). Les résultats n'étant pas croisés entre plusieurs variables (confession religieuse et gouvernorat par exemple), l'étude n'explique pas tous les facteurs à l'origine de l'opinion récoltée.

Le rapport du deuxième trimestre 2023 du groupe de coordination inter-agence pour la stabilité sociale, coordonné par le Programme mondial des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le HCR⁴⁴, met en évidence une montée des tensions entre communautés liée à la hausse des prix des denrées et de l'eau potable, des incursions et arrestations de la part des Forces armées libanaises conduisant à la déportation de Syriens, d'une compétition pour l'accès aux emplois non qualifiés et aux services de base comme l'électricité, les soins de santé et la gestion des déchets.

Aussi, l'enquête régulière de perception réalisée par PNUD et ARK group⁴⁵ montre une hausse par rapport aux années précédentes du nombre de répondants déclarant des relations inter-communales négatives (21% en juillet 2018, 24% en avril 2022 et 46% en mars 2023). Cette enquête est réalisée sur tout le territoire libanais et désagrégée par district et gouvernorat, mais n'indique pas de données qualitatives, et n'explique donc pas les différences entre les régions.

A/ Présentation de l'enquête

Pour affiner les premiers résultats de l'enquête et mieux comprendre les différences constatées, 18 entretiens semi directifs ont été réalisés dans trois localités aux propriétés démographiques distinctes :

- **Fanar**, ville de la banlieue de Beyrouth d'environ 35 000 habitants (seulement 1 000 seraient originaires de la ville) située à 7 km à l'ouest de la capitale, dont l'activité principale est l'industrie et le commerce. Sa population est en majorité chrétienne avec une grande minorité chiite et sunnite. Le nombre de Syriens n'a pas été communiqué par absence de statistiques selon le chef de la police municipale.
- **Bar Elias**, petite ville rurale d'environ 13 500 habitants (Libanais) située dans la Bekaa Ouest à une dizaine de kilomètres de la frontière syrienne, dont l'activité économique

⁴³ Cette partie repose en partie sur les entretiens réalisés avec des habitants de trois villes libanaises (voir la liste en annexe)

⁴⁴ Ce rapport se fonde sur les informations collectées par les membres du secteur de la stabilité sociale, c'est-à-dire les partenaires du PNUD : LOST, UN-Habitat, ACTED, LOST, CELIM – Centro Laici Italiani per le Missioni, Al Midan, Michel Daher Social Foundation - MDSF, AMEL, DRI - Democracy Reporting International, UNDP, ILO, SCI, SHEILD, Arcenciel, ACF Spain, RMF, Nusaned, Makhzoumi, Hariri Foundation for Sustainable Human Development, UNEP, Design for Communities- D4C, Civipol, USPEaK, IOCC Lebanon, SFCG, Threads of Peace - House of Peace, Caritas Lebanon, WVI, Tearfund, UNICEF, Right to Play, Salam LADC, UNRWA, AICA, ALEF, International Alert

⁴⁵

<https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiaZGZhMDExMjYtNzFmZC00YjU3LWU0Y2YtNTcyMmZhNjAyNTliIiwidCI6ImIzZTVkYjVlTI5NDQtNDgzNy05OWY1LTc0ODhhY2U1NDMxOSIsImMiOiJh9>

principale est l'agriculture. Sa population est en majorité sunnite et une minorité chrétienne qui tend à diminuer sous l'effet de l'émigration. Le maire de la ville estime le nombre de Syrien résidant à 400 000.

- **Tarchich**, village d'environ 500 habitants l'été et 60 en hiver, situé dans le Mont-Liban (Metn) à 1800 mètres d'altitude, dont l'activité économique principale est l'agriculture. Sa population est en majorité chrétienne avec une minorité sunnite. Le secrétaire de la mairie estime le nombre de familles syriennes résidentes à 30 en été et 15 en hiver.

A **Fanar**, la présence syrienne date d'avant 2011. Les Syriens étaient des travailleurs journaliers, des salariés plus réguliers dans les usines de la ville, ou encore des concierges d'immeubles. Cette présence était principalement masculine mais il n'était pas rare que des femmes soient également présentes avec leur conjoint. Les avis sur les Syriens sont mitigés. Après 2011, cette présence s'est progressivement transformée et les personnes interrogées parlent surtout de la concurrence imposée par les entrepreneurs syriens dans l'industrie et l'artisanat. Elles mentionnent qu'ils sont bienvenus en tant que travailleurs, mais les rejettent en tant qu'entrepreneurs et bénéficiaires des aides.

A **Bar Elias**, les Syriens sont présents dans la ville depuis longtemps, qu'ils soient des hommes, des femmes, ou des familles. Les personnes interrogées décrivent de bonnes voire très bonnes relations avec les Syriens. Ils parlent de proximité culturelle et sociale, notamment avec les habitants de Damas et sa région. Pour les nommer, les enquêtés parlent de frères et parfois de travailleurs. Même si la plupart déclarent que les Syriens devraient retourner en Syrie, surtout en raison de la crise économique et de l'augmentation des besoins des Libanais, ils disent accepter leur présence tant que la situation sécuritaire n'est pas stabilisée dans leur pays. La compétition pour l'accès à l'emploi n'a pas été décrite comme problématique, bien que cela dépende des secteurs d'activité (comme dans les stations-services ou les centres de santé). En revanche, les personnes interrogées formulent des critiques à l'encontre de l'État libanais, considéré comme absent et/ou corrompu, gérant insuffisamment la présence syrienne, et à l'encontre des organisations internationales. Ces dernières ne répondraient pas aux besoins des populations syriennes, gaspillant l'argent en roulant en grande voiture climatisée, gagnant des salaires élevés, et rajoutant de la pression sur les services tels que l'électricité, l'eau et la gestion des déchets. Il a été mentionné que les Syriens ont accès à des aides que les Libanais n'ont pas (dans le domaine médical notamment).

A **Tarchich**, les Syriens sont présents comme main d'œuvre masculine dans les domaines agricoles et de la construction. Ils sont vus avant tout comme des travailleurs, que ce soit pour l'agriculture ou dans les entreprises dirigées par les Libanais du village. La transformation de la présence syrienne à partir de 2011 par l'arrivée de familles entières est perçue comme une menace sur l'équilibre démographique du pays, et parfois même comme une menace pour la sécurité. Ils sont assimilés à des sunnites et la majorité des discours rejettent leur présence sur cette base. L'élément confessionnel est souvent mis en avant, autour de l'idée que ce n'est pas aux chrétiens de gérer le problème syrien. La mauvaise gestion par l'État libanais est aussi mentionnée, les enquêtés critiquant l'aide humanitaire que seuls les Syriens reçoivent, alors que les Libanais souffrent de la crise économique.

B/ Facteurs d'influence des représentations

Les discours récoltés en août 2023 dans les trois localités choisies pour l'enquête mettent en avant certains points communs et divergences quant à la présence syrienne au Liban. Aucune différence dans les positions par rapport au genre n'a été relevée lors de l'enquête.

a) Les aspects communs

La majorité des répondants dénonce le nombre élevé de Syriens sur le territoire libanais, constituant un poids économique et une pression sur les services et sur l'emploi.

« [Si les Syriens représentent un risque ou une opportunité pour le pays ?] Si on parle des plus riches, des plus éduqués, des commerçants, ils sont partis, et ils sont une opportunité pour le Liban. Comme les plus éduqués, ceux qui sont en train d'étudier par exemple. Mais les Syriens des camps, ceux qui vivent de l'aide internationale et dans la pauvreté, ils représentent un risque (vols et autres crimes) » Waël, entrepreneur (Fanar)

- Critique de l'État libanais

Tous les enquêtés parlent de la mauvaise gestion de la présence syrienne par l'État, et de son inaction face à la crise économique. L'État est décrit tantôt comme corrompu, profitant des aides internationales sans les distribuer, tantôt comme inactif, alors qu'il pourrait mettre en place des mesures visant à l'organisation de la présence syrienne (comme contrôler les permis de séjour, obliger les Syriens à payer des impôts, à régler les factures d'électricité...). Dans ce cadre, l'action de l'armée visant à renvoyer les Syriens en situation irrégulière sur le territoire est saluée.

« Le problème c'est qu'il n'y a pas d'État. Pour le blé : il n'y en pas assez pour toute la population. Les Syriens ont plus d'enfants, donc les besoins en pain augmentent. Il y a une crise des médicaments, de l'électricité, de l'eau, des égouts, des déchets. C'est l'État qui devrait gérer cela, mais il y a de la corruption. Par exemple, S. K., au ministère de l'Éducation : elle a récolté 51 milliards de dollars pour la scolarisation des enfants. Sur les 18 dollars de l'heure qui doivent être payés aux écoles, celles-ci ne reçoivent qu'un dollar. » Khalil, propriétaire terrien (Bar Elias)

- L'aide internationale

L'aide internationale est perçue comme vecteur de tensions. Les Syriens bénéficient d'une aide que les répondants voient comme démesurée, ou comme injuste alors que la crise affecte l'accès aux ressources d'une grande partie de la population libanaise.

Au niveau local, l'aide internationale semble importante pour rendre la présence syrienne acceptable. Par exemple, la municipalité de Bar Elias, comme d'autres dans la Bekaa, a largement bénéficié de la présence d'organisations internationales qui gèrent et organisent la présence syrienne, délivrant des services également utiles aux Libanais (traitement des déchets, distribution d'eau...). En revanche, le discours sur l'aide internationale est tout à fait différent dans les localités n'ayant pas reçu cette aide (comme Tarchich ou Fanar). En effet, l'absence d'organisations internationales dans ces municipalités ne leur permet de tirer avantage de l'aide humanitaire, ce qui pourrait justifier des discours plus véhéments sur l'injustice créée par l'aide.

Mais cette aide est aussi perçue comme un moyen, pour l'État, de négocier la présence syrienne en échange d'une rentrée d'argent. L'ennemi commun est ici le HCR et ses partenaires qui ne prendraient pas en compte les besoins du Liban en demandant l'installation des Syriens. Les personnes interrogées indiquent que les relations entre les acteurs politiques libanais et les organisations internationales sont fondées sur un échange de bons procédés, qui conditionne la présence syrienne à l'obtention d'aides financières.

« On doit renvoyer les Syriens vers leur pays mais leur pays n'est pas sûr. Il y a une moitié contre le régime et une moitié avec. Ils rentrent pour construire leur maison et restent au Liban avec l'argent des ONG. Le Liban profite de la présence syrienne, environ 2 à 3 million de Syriens. Mais le problème c'est qu'il y a des Libanais pauvres qui n'ont pas ce qu'ont les Syriens. Ces derniers achètent des maisons, des voitures. Ça va ...mais quand même, l'ONU devrait aider les Libanais. Les 30, 40 ou 100 USD que les Syriens reçoivent : c'est gratuit. Donc ils vont le dépenser dans autre chose que les besoins de base couverts par leur salaire et autre. Mais le problème c'est : qui reçoit l'aide ? Des riches reçoivent, et des pauvres n'ont rien. Et puis les organisations, ce sont les plus voleurs de tous. S'ils ont un million, ils ne distribuent que quelques dollars. Ils descendent dans le camp avec leur grande voiture climatisée, touchent des salaires trois fois supérieurs aux salaires libanais ... » Ahmad, Mokhtar (Bar Elias)

b) Les points de divergences

Les différences d'opinion concernent principalement le rôle des Syriens au Liban, leur statut et les opportunités ou risques (démographiques, sécuritaires, économiques) qu'ils représentent. Ces positions dépendent de l'interlocuteur, de ses relations avec les Syriens et la Syrie, de son activité économique et de ses rapports avec les travailleurs syriens au Liban.

Le mot « réfugié » n'est pas mentionné pour parler des Syriens. Les participants à l'étude utilisent d'autres appellations comme « des frères », « des travailleurs », « des profiteurs » ou « des criminels », en fonction de la position de l'interlocuteur.

Quatre positions principales peuvent ainsi être dégagées :

- *Des frères* : « Les Syriens et les Libanais partagent de nombreuses caractéristiques », « ils sont nos frères », « on partage les mêmes traits culturels et sociaux », « plusieurs membres de la même famille sont Syriens et Libanais », « ce sont des êtres humains comme vous et moi ». Cette position est défendue par les personnes entretenant des liens familiaux et/ou amicaux avec les Syriens, ainsi que par les personnes de niveau social intermédiaire et supérieur.
- *Des travailleurs* : « Les Syriens sont des travailleurs nécessaires, mais pas leurs familles ». Ce discours est porté par les chefs d'entreprises qui embauchent des Syriens.
- *Des concurrents* : « Les Syriens ne sont pas des réfugiés et entrent en concurrence avec les Libanais sur le marché du travail ». Ce discours est porté par les personnes interrogées de milieux populaires, principalement des petits commerçants ou petits entrepreneurs, qui voient les Syriens comme une menace pour leur activité, exerçant une concurrence déloyale.
- *Des profiteurs dangereux* : « Les Syriens profitent de la situation et représentent parfois une menace – économique, démographique et/ou sécuritaire – pour le Liban ». Ce discours est porté par les personnes interrogées de classes populaires et diffère en fonction des communautés d'appartenance politique. Pour les chrétiens d'affiliation

Phalangiste et Forces Libanaises interrogés, « *ils ne sont pas des réfugiés, ils sont des brigands, des criminels* », et pour les chiïtes d'un quartier dominé par les partis politiques chiïtes traditionnels, le fait qu'ils soient en situation irrégulière constitue un frein au contrôle de leur présence sur le territoire.

« Les Syriens constituent un risque pour le Liban car ils font beaucoup d'enfants et vont bientôt devenir plus que les libanais si ça continue... Ils commettent des crimes pour rien, moins que 100 dollars. Par exemple, deux Syriens se sont entretués pour recevoir un salaire complet au lieu de partager entre eux. Et puis les Syriens commettent des crimes et repartent en Syrie : personne ne leur dit rien. La présence syrienne n'est pas positive. Elle est synonyme de vols, de trafics, de crimes. » George, Mokhtar et Agriculteur (Tarchich)

c) L'historique des relations avec les Syriens

Le type de relations entretenues avant la crise syrienne joue un rôle dans les perceptions des Syriens par les Libanais. Ainsi, les personnes résidant dans les zones frontalières décrivent des relations très bonnes, amicales, parfois familiales, qui modèrent leur position face à la nécessité de renvoyer les Syriens vers la Syrie.

« Les relations avec les Syriens sont très très bonnes. J'ai pleins d'amis syriens qui viennent me rendre visite. Les gens mettent les problèmes sur les Syriens alors que les problèmes datent d'avant. Cette région est proche de la Syrie. On est plus proche de Damas que de Beyrouth. Mon père vivait à Zabadani. » Mayssa, propriétaire d'un magasin de vêtements (Bar Elias)

En revanche, les enquêtés ayant subi négativement l'occupation syrienne avant 2005 tiennent un autre discours, comme un ancien combattant des Forces libanaises qui considère les Syriens comme des criminels dangereux, des personnes indignes de confiance qu'il faut absolument renvoyer.

« Même si on les force à rentrer, ils reviennent de l'autre côté. Il doit y avoir une organisation de la présence syrienne au Liban. Il doit y avoir des conditions précises. Comme pour les autres étrangers, une résidence qu'ils paient. Mais pas comme réfugiés. Tu as ton pays, tu peux y aller. 5% seulement ne peuvent pas rentrer. Les autres profitent des aides. Pendant la crise, ils sont rentrés. Ceux qui peuvent sont rentrés en Syrie. » Nabil, secrétaire de mairie (Tarchich)

d) La position sociale liée à l'activité professionnelle

Concernant l'emploi, les Syriens sont tantôt vus comme une concurrence, tantôt comme une opportunité.

Les risques mentionnés concernent le remplacement de la main d'œuvre de certains secteurs comme celui de la santé, de la restauration, de l'industrie par les Syriens, mais aussi la concurrence déloyale exercée dans le commerce et par les entreprises artisanales dirigées par des Syriens qui ne paient pas de taxes.

« Les Syriens ne sont pas des réfugiés : ce sont des travailleurs et en plus ils ont tous de l'argent. Au Liban, ils gagnent plus qu'en Syrie. Au début, ils n'avaient rien, mais maintenant ils gagnent plus que nous. [...] Il doit y avoir des retours forcés des Syriens qui n'ont pas de résidence. Car comme ça, s'ils veulent revenir, ils reviennent légalement, avec une résidence et ils ne font plus rien d'illégal. Maintenant, on ne sait pas qui fait quoi où ».
Hussein, entrepreneur.

Les entrepreneurs des domaines de l'industrie et de l'agriculture, secteurs faisant traditionnellement appel à une main d'œuvre syrienne, parlent des Syriens comme une opportunité, une présence nécessaire.

« Avant le conflit syrien, mon cousin et moi avions recours à la main d'œuvre syrienne pour les travaux agricoles pré- et post récolte. Ainsi environ 41 tentes étaient installées pendant la saison à cette fin. Ces travailleurs étaient des familles, femmes et hommes, chacun ayant des tâches spécifiques (les hommes s'occupaient par exemple de l'arrosage et du transport des matériaux, quand les femmes étaient responsables des récoltes). Après 2011, le nombre de tentes a triplé, et j'ai commencé à louer les emplacements (environ 30 dollars par tente). C'était nécessaire d'accueillir ces personnes qui fuyaient le conflit, ce sont des "frères" »
Khalil, propriétaire terrien (Bar Elias).

Il y a d'ailleurs une essentialisation de la main d'œuvre syrienne, celle-ci étant perçue comme nécessaire, car irremplaçable par la main d'œuvre libanaise. L'idée que les Libanais ne peuvent ou ne veulent pas travailler est assez récurrente dans les discours des entrepreneurs ou propriétaires terriens interrogés.

« Sans les Syriens, je ne peux pas travailler. Ces travailleurs ont des compétences. Notre économie a été construite sur le fait que le Libanais ne travaille pas. Le Libanais ne travaille pas comme ça. Peu ont l'endurance des Syriens. C'est le principe de la compétition dans une économie libre »
Waël, entrepreneur (Fanar)

Mais cet avis est tout de même relativisé dans les discours de petits entrepreneurs qui, même s'ils bénéficient d'une main d'œuvre syrienne bon marché, souffrent de la concurrence de ces mêmes Syriens qui ouvrent des entreprises concurrentes. Dans ce cas, les Syriens représentent plutôt un risque pour l'équilibre économique du pays.

Avant la crise de 2011, j'avais tout dans mon usine : la peinture, recouvrement des meubles, menuiserie. Mais après, un Syrien a ouvert une entreprise similaire. Il a tout sauf la machine de presse. C'est une nouvelle concurrence, et ce n'est pas normale, elle est très forte. En tant que Libanais, on ne peut pas rivaliser contre les Syriens en industrie. Je suis obligé de faire appel à des Syriens pour le travail. Avec la crise de 2019, plusieurs endroits ont fermé à cause de la hausse du prix du dollar et à cause de Corona. J'ai été obligé de maintenir une main d'œuvre minimum donc je n'ai pas fait de profit, pas d'épargne. J'ai perdu à peu près 30% de mon chiffre d'affaires. Après, tous les Syriens ont ouvert des usines et font la même chose pour 3 fois moins. Avant 2019, la sécurité intérieure arrêtait les Syriens qui ouvraient des usines. Mais après la crise, ils ont arrêté et les ont laissés faire. C'est ça le plus embêtant. Mais ce sont aussi des travailleurs, et ça, c'est bien. Il y a des gens très droits chez les Syriens. La présence syrienne au Liban ne représente pas un risque, mais ne constitue pas une opportunité non plus. C'était mieux avant 2011 : ils venaient travailler. La classe moyenne libanaise est devenue pauvre à cause des Syriens. »

Ali, entrepreneur (Fanar)

CONCLUSION

La représentation des Syriens par les Libanais a évolué depuis la crise syrienne, et particulièrement depuis la crise de 2019. Cette évolution, dont les prémices avaient été identifiées dans un rapport publié en 2013 (Christophersen et al. FAFO report 2013), s'explique notamment par l'histoire de cette présence, qu'elle soit liée à des relations familiales, professionnelles ou à l'entrée et l'occupation de l'armée syrienne au Liban de 1975 à 2005. Elle a été particulièrement affectée par le conflit syrien, qui a polarisé les forces politiques en présence. Ces dernières ont ensuite influencé plusieurs positions quant à la présence syrienne et les risques qu'elle représente pour le Liban (démographique, sécuritaire, économique). Mais c'est surtout l'enracinement de la crise de 2019 qui agit comme un durcissement des opinions négatives face à cette présence, en particulier d'un point de vue économique. Le retour des Syriens devient la solution aux maux dont souffre le Liban, et leur départ améliorerait la disponibilité des ressources pour les Libanais (pain, eau, électricité, travail...).

Cependant, en prenant en compte les données récoltées pour ce rapport, les positions quant à la présence syrienne sont mitigées. Que ce soit en raison de la proximité à la frontière syrienne, des liens familiaux et amicaux entretenus entre les deux peuples, ou des relations professionnelles et la disponibilité d'une main d'œuvre syrienne bon marché pour les entrepreneurs, les Syriens sont parfois considérés comme une opportunité pour le Liban. D'un autre côté, les différences confessionnelles et culturelles identifiées par certains des classes populaires, n'ayant aucun intérêt à cette présence, constituent le socle d'un rejet en masse des Syriens, nuisibles pour le pays.

Pour poursuivre l'analyse, il serait intéressant de comparer les discours de municipalités qui ont reçu l'aide des organisations humanitaires, comme Bar Elias, ou Al Marj, à celles qui n'ont rien ou peu reçu. En effet, l'aide et sa gestion pour l'intérêt général pourrait être un facteur d'atténuation des tensions liées à la présence syrienne.

D'autre part, une recherche de plus grande ampleur, prenant en compte des facteurs de classe, d'activité professionnelle et de tendance politique et confessionnelle pourrait affiner les résultats de cette enquête. Cela permettrait de comprendre les relations entre ces différentes variables pour expliquer les représentations différenciées des Syriens par les Libanais, et ainsi contribuer à complexifier l'opinion publique libanaise face à la présence syrienne.

Enfin, d'autres éléments pourraient aussi être étudiés plus particulièrement, comme les effets du genre, de l'âge, des relations avec l'étranger et des liens avec les Syriens pré-2011.

Recommandations

Pour des relations apaisées entre Syriens et Libanais

- Rétablir un dialogue entre Syriens et Libanais dans les zones où les ressentiments sont les plus forts.

À partir des enquêtes réalisées par le PNUD dans plusieurs régions du Liban, identifier des zones prioritaires d'action et financer des programmes rétablissant le dialogue entre Syriens et Libanais. Impliquer les municipalités et d'autres acteurs locaux œuvrant pour la restauration du dialogue.

- Rendre l'aide humanitaire plus transparente

Communiquer sur la réalité de l'aide humanitaire fournie par les Nations-Unies (montant de l'aide, nombre et type de bénéficiaires, conditions d'accès à l'aide financière et matérielle...)

- Réaliser un état des lieux de la situation économique et sociale des Syriens et des Libanais par zone, et intégrer l'aide humanitaire à l'aide au développement dans une logique inclusive : procéder par une approche territoriale plutôt que par nationalité, et permettre ainsi un accès équitable aux services et aux infrastructures.

Pour une information transparente sur la réalité des chiffres

- Communiquer sur la réalité de la présence syrienne au Liban

Rouvrir l'enregistrement des Syriens par le HCR, et diffuser les chiffres des Syriens enregistrés avant 2015 et ceux répertoriés par le HCR après 2015

- Communiquer sur la réalité des crimes et délits perpétrés par les Syriens pour démentir les accusations sur la criminalité présumée des Syriens.

Pour une solution durable au déplacement des Syriens

- Augmenter le nombre de places et de voies complémentaires de réinstallation pour les Syriens au Liban.
- Communiquer sur la réalité en Syrie, concernant la situation économique, politique et sécuritaire.

Annexes

Grille d'entretien

Présentation des buts de l'enquête

Une étude sur l'intégration des réfugiés syriens et des perceptions des Libanais réalisée pour l'Ifpo

Guide entretien pour les municipalités

1/ Démographie syrienne

- Combien de familles syriennes et d'individus syriens vivent dans votre ville/village ?
- Où vivent-ils (quartiers, camps/appartement en construction/appartement/chez l'habitant...)
- Depuis combien de temps vivent-ils dans la ville ? (Avant 2011 : Oui/non).
- Quelles activités économiques font-ils ? (métiers/activités)
- Sont-ils en majorité des hommes/des femmes ?
- Y avait-il des familles avant 2011 (si oui à la question précédente)
- Certains ont-ils épousé des Libanais ?

2/ Présentation du village / ville

- Combien d'habitants (Libanais)
- Temporalité d'habitat (hiver/été) (pour les villes en montagne)
- Principales activités économiques/ Type d'emplois des habitants
- Communauté d'appartenance
- Lieux de cultes
- Présence d'un député/ d'un ministre ?
- Présence d'associations ? d'organisations caritatives chrétiennes ou musulmanes ?

3/ Relation Libanais/Syriens

- Quelles relations entretiennent-ils avec les habitants du village ?
- Pouvez-vous qualifier ces relations : positives ? négatives ?
- Existe-t-il des initiatives communes ?
- Est-ce que les Syriens vont à l'école dans votre ville ? village ?
- Quels sont les enjeux de cette présence pour le village ?
- Comment décririez-vous la perception des réfugiés par les Libanais ? Positive, négative, neutre, ne sait pas
- Quelle est votre opinion envers les réfugiés au Liban ? dans votre village ?

4/ Les organisations internationales

- Avez-vous déjà bénéficié de l'intervention d'organisations internationales en lien avec la présence syrienne dans votre ville ?
- Quelles sont les organisations internationales qui aident les réfugiés selon vous ?

Guide entretien pour les Libanais

1/ Relations avec les Syriens

Avez-vous des contacts avec des Syriens ? Dans quel contexte ?

Est-ce depuis la guerre ou avant aussi ?

Comment pouvez-vous décrire vos relations actuelles : bonnes, mauvaises, « neutre/normales » ? Pourquoi ?

Avez-vous déjà aidé des réfugiés ? Si oui comment ? (argent, nourriture, habits, emploi, travail bénévole dans une association, soutien moral, soutien scolaire, partage de vidéos positives sur les réseaux sociaux, transport, etc.)

2/ Impressions sur l'impact de la présence syrienne

Que faites-vous comme travail ? Depuis quand ?

Est-ce que la présence syrienne a bouleversé votre activité ? Si oui comment ?

Et la crise de 2019 : comment cela a-t-il affecté votre activité ?

3/ Opinion sur l'actualité

Selon vous, les Syriens représentent-ils un risque pour le Liban ? Leur présence est-elle positive pour le pays ? Négative ?

Que pensez-vous des relations entre les Syriens et les Libanais ?

Que pensez-vous de la campagne actuelle sur le retour des Syriens en Syrie ?

- Que pensez-vous de la politique du gouvernement libanais à l'égard des Syriens ? Extrêmement utile, très suffisante, suffisante, pas assez suffisante, ne sait pas

4/ Éléments biographiques

Votre âge, votre lieu de naissance,

Vos origines, votre situation familiale, votre niveau d'éducation

Guide d'entretiens pour les ONG locales et internationales

- En quoi a consisté votre aide aux réfugiés syriens et aux communautés hôtes ?
- Comment s'est développée cette aide depuis ses débuts ? A-t-elle une dimension « cohésion sociale » ?
- Comment évaluez-vous l'évolution des relations entre communautés syriennes et libanaises sur le terrain ? Quels sont les critères du changement ?
- Comment percevez-vous l'évolution de la politique gouvernementale face aux réfugiés syriens ?
- Y a-t-il des rapports et des études que vous pouvez partager sur ce sujet ?

Liste des entretiens réalisés

Activité professionnelle de la personnes enquêtée	Sexe	Lieu de l'entretien	Date de l'entretien
Maire	M	Bar Elias	21/08/2023
Propriétaire terrien (agriculture)	M	Bar Elias	21/08/2023
Responsable de la sécurité intérieure	M	Bar Elias	21/08/2023
Propriétaire magasin de robes	F	Bar Elias	21/08/2023
Mokhtar	M	Bar Elias	21/08/2023
Propriétaire magasin de téléphone	M	Bar Elias	21/08/2023
Secrétaire de mairie	M	Tarchich	22/08/2023
Chef de la police municipale	M	Tarchich	22/08/2023
Présidente de l'association des femmes et de la coopérative du village	F	Tarchich	22/08/2023
Propriétaire terrien et ancien maire du village	M	Tarchich	22/08/2023
Mokhtar	M	Tarchich	22/08/2023
Propriétaire de carrière (et fils d'un chef de clan)	M	Fanar	23/08/2023
Chef de la police municipale	M	Fanar	23/08/2023
Propriétaire d'un magasin de tabac	M	Fanar	23/08/2023
Femme du propriétaire d'un magasin de tabac	F	Fanar	23/08/2023
Propriétaire d'usines (et membre d'un clan important)	M	Fanar	23/08/2023

Journaliste (direction de la section politique d'un média en ligne)	F	Beyrouth	19/08/2023
Analyste politique	F	Beyrouth	23/08/2023

Pas de réponses du HCR, ECHO, UNDP et Mercy Corps

BIBLIOGRAPHIE

Centre Libanais des Droits Humains – C.L.D.H. (2013), «Travailleurs syriens au Liban. Une évaluation de leurs droits et de leur réalité », Rapport publié dans le cadre de la journée internationale des migrants [[en ligne](#)]

Chalcraft J. (2009), *The invisible cage. Syrian workers in Lebanon*, Stanford University Presse

Christophersen M., Liu J., Thorleifsson C. and Tiltnes Å. (2013) «Lebanese attitudes towards Syrian refugees and the Syrian crisis. Results from a national opinion poll implemented 15–21 May, 2013, FAFO paper 2013:13 [[en ligne](#)]

Christophersen M., Thorleifsson C. and Tiltnes Å. (2013) «Ambivalent Hospitality Coping Strategies and Local Responses to Syrian Refugees in Lebanon», FAFO Report 2013:48

Doraï K. (2015), « Les Palestiniens et le conflit syrien. Parcours de réfugiés palestiniens en quête d’asile », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3.

Doraï K. (2023), «Pressures for refugees to return to Syria in the context of the crisis in Lebanon» FAFO Policy Brief, Mars

El Khouri-Tannous D., Bautès N., et Bergel P. « Les réfugiés de guerre syriens au Liban (2011-2016). Quel accès à la ville pour des citoyens indésirables ? », *Espaces et sociétés*, vol. 172-173, no. 1-2, 2018, pp. 35-54.

Facon C. (2023), *International actors in the governance of Syrian refugees in Lebanon: an analysis of the depoliticisation and repoliticisation of humanitarian and border interventions*, Thèse de Doctorat en sociologie, Université Sorbonne Paris Nord, 374 p.

Geisser V. (2013), « La question des réfugiés syriens au Liban : le réveil des fantômes du passé » *Confluences Méditerranée*, vol. 4 (N° 87), p. 67-84.

General Directorate of the General Security of the Ministry of Interior of Lebanon, تنظيم دخول وإقامة السوريين <https://general-security.gov.lb/ar/posts/33>

Harb C. & Saab R. (2014), *Social Cohesion and Intergroup Relations: Syrian Refugees and Lebanese Nationals in the Bekaa and Akkar*, Policy memo, IFI/AUB

Hassine J. (2016), *Les Réfugiés et déplacés de Syrie : une reconstruction nationale en question*, Paris, L’Harmattan

Inter-agency coordination (2023), «2023 2nd Quarter Sector Dashboard. Social Stability»

Issam Fares Institute (2021), *101 Facts & Figures on the Syrian Refugee Crisis Vol 3*

Janmyr M. (2017), «No Country of Asylum: ‘Legitimizing’ Lebanon’s Rejection of the 1951 Refugee Convention» *International Journal of Refugee Law*, Volume 29, Issue 3, October, Pages 438–465

Kagan M.(2011) « We live in a country of UNHCR » *The UN surrogate state and refugee policy in the Middle East*, Research Paper No. 201. Février. UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), consulté le 28/03/2023 [[En ligne](#)]

Lahoud-Tatar C. (2019) « La politique du déni face aux multiples enjeux de la présence des déplacés syriens au Liban », *Hérodote : Revue de géographie et de géopolitique*, n°174

Longuenesse E. (2015) « Travailleurs étrangers, réfugiés syriens et marché du travail au Liban » *Confluences Méditerranée, La société libanaise à l’épreuve du drame syrien*, n°92, p.33-47.

Nassar J. et Stel N. (2019), «Lebanon's response to the Syrian refugee crisis – Institutional ambiguity as a governance strategy» *Political geography*, Vol. 70, p 44-54

Naufal H. (2011), « La situation des réfugiés et travailleurs syriens au Liban suite aux soulèvements populaires en Syrie », CARIM (Notes d’analyse et de synthèse) 73, 2011.

- Picard E. (2016), *Liban-Syrie Intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*. Paris, Sindbad Actes Sud
- Pierret T. (2012), « La révolution syrienne : morphologie d'une militarisation », *Cahiers de l'Orient*, Vol. 2, N°107, p.75-82
- Poyraz S. (à paraître), “Türkiye, the Big Bakery: the Symbolism of Bread in the Migration Discourse Towards the Syrian Population in Türkiye”
- Salloukh B. (2017), “The Syrian War: Spillover Effects on Lebanon” *Middle East Policy*, Vol. XXIV, No. 1, Spring
- Shibli R. (2014), “Reconfiguring Relief Mechanisms: The Syrian Refugee Crisis in Lebanon” *Refugee Research and Policy in the Arab World Program, IFI/AUB*
- Turbay M. (2015), “The ‘politics of representation’: Syrian refugees in the official discourse in Lebanon (2011-2015)” *Research paper, University of The Hague*
- United Nations For Development Programme (2016), “Mind the Gap. A Labour Needs Assessment. Agro-Food – Construction - ICT” [[En ligne](#)]
- United States Institute for Peace (2006), “Syria’s Role in Lebanon”, November [[En Ligne](#)]
- Verdeil E. et Dewailly B. (2016) « L’énigme de la population au Liban » in Verdeil E., Faour G. ; et Hamze M. (2016) *L’Atlas du Liban*, Presses de l’Ifpo, Beyrouth.
- Yassin N., (2018), 101 Facts & Figures on the Syrian Refugee Crisis Vol 1
- Yassin N., (2019), 101 Facts & Figures on the Syrian Refugee Crisis Vol 2
- World Bank (2019) “Behavioral strategies to support social stability in Lebanon”

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
RÉSUMÉ EXECUTIF	4
INTRODUCTION	8
<i>Objectif et méthodologie.....</i>	<i>8</i>
<i>Plan du rapport.....</i>	<i>8</i>
<i>Limitations.....</i>	<i>8</i>
DONNEES GENERALES	9
<i>Éléments démographiques.....</i>	<i>9</i>
<i>Réponse humanitaire.....</i>	<i>11</i>
PARTIE I : LES SYRIENS AU LIBAN.....	12
A/ LA PRESENCE SYRIENNE AU LIBAN.....	12
a) <i>Transformation d'une présence ancienne.....</i>	<i>12</i>
b) <i>Un cadre légal évoluant au gré des circonstances du conflit.....</i>	<i>12</i>
B/ UN ACCUEIL RYTHME PAR LA TEMPORALITE DU CONFLIT SYRIEN.....	14
a) <i>Phase 1 : 2011-2013 : arguments humanitaires (Turbay 2015) : les portes ouvertes.....</i>	<i>14</i>
b) <i>Phase 2 : 2014-2018 : arguments sécuritaires (Turbay 2015) : le danger djihadiste et la menace du conflit confessionnel.....</i>	<i>15</i>
c) <i>Phase 3 : 2019-2023 : arguments sociaux : La pression sur les services et les infrastructures.....</i>	<i>16</i>
PARTIE II : DISCOURS ET PRISES DE POSITIONS SUR LA PRÉSENCE SYRIENNE AU LIBAN ..	17
A/ DES POSITIONS ARTICULEES AUTOUR DE LA RHETORIQUE DU RISQUE (ECONOMIQUE, DEMOGRAPHIQUE, SECURITAIRE).....	17
B/ LA REPRESENTATION DU PAUVRE PROFITEUR : LE BOUC-EMISSAIRE.....	18
C/ LA FIGURE DU REFUGIE SYRIEN VULNERABLE.....	20
PARTIE III : DES REPRÉSENTATIONS DÉCLINÉES AU NIVEAU LOCAL.....	21
A/ PRESENTATION DE L'ENQUETE	21
B/ FACTEURS D'INFLUENCE DES REPRESENTATIONS	22
a) <i>Les aspects communs.....</i>	<i>23</i>
b) <i>Les points de divergences.....</i>	<i>24</i>
c) <i>L'historique des relations avec les Syriens.....</i>	<i>25</i>
d) <i>La position sociale liée à l'activité professionnelle.....</i>	<i>25</i>
CONCLUSION.....	28
<i>Recommandations.....</i>	<i>29</i>
ANNEXES	30
<i>Grille d'entretien.....</i>	<i>30</i>
<i>Liste des entretiens réalisés.....</i>	<i>31</i>
BIBLIOGRAPHIE	33
TABLE DES MATIÈRES.....	35